

# Mots croisés : résultats du concours de juillet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 12

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228333>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## MUSEE DE LA VIE VAUDOISE

Dans son numéro du 15 juin, la Rédaction du *Conteur* a transmis l'idée émise par M. Chevalley pour la création de ce musée. Le premier don annoncé est celui de M. Perriraz, à Montblesson, qui nous offre un rouet ; nous le citons comme premier donateur en le remerciant pour son aimable geste.

A l'avenir, les donateurs voudront bien avoir l'amabilité d'écrire directement à M. Jacques Chevalley, avenue de Menthon 19, à Lausanne.

C'est lui qui sera l'organisateur de ce musée, et il commencera son travail dès que nous aurons trouvé un local.

M. Chevalley entreprend cette tâche en qualité de patoisan et veut que son travail soit considéré comme une des activités de notre Association des patoisans vaudois. C'est pourquoi tous ces objets seront désigné par leur nom patois (avec traduction française quand elle existe) accompagné du nom du donateur.

Nous remercions M. Chevalley pour sa belle et généreuse entreprise qui sera, dans peu d'années si tout va bien, un bel élément d'instruction pour tous et particulièrement pour les enfants qui ne peuvent pas se faire une idée de ce qu'était la vie vaudoise il y a un demi-siècle, puisqu'ils sont nés dans la période de l'électricité et de la mécanisation.

Nous rappelons qu'on introduira dans ce musée les objets et outils, même les plus modestes, qui se rapportent aux métiers, aux travaux de la montagne, de la campagne et de la vigne, aux coutumes ; objets *qui ne sont plus en usage* actuellement.

*Henri Kissling,*  
président des patoisans.

## MOTS CROISÉS

## Résultats du concours de juillet

Hélas ! trois fois hélas, comme vous avez raison Mme Matter-Estoppey et comme vous nous répondez gentiment dans vos vers :

*Peu nous chaut, cher Monsieur, que l'on nous*

*[tarabuste,*

*Que l'on mette au défi nos modestes cerveaux,  
Nous retrouvons toujours un zèle tout nouveau,  
Mais, de grâce, surtout que la grille soit juste !*

Et tout ça pour une case noire mal placée !  
Mille excuses !

Mais vous avez raison Mme Capt, dans vos définitions le mot « êtres » aurait dû avoir un s à la fin (l'aître, les êtres, du latin *Atrium* désignant chez les Romains une cour intérieure, une grande pièce d'entrée).

Dans la désignation de nos gagnants nous avons tenu compte de leurs hésitations compréhensibles.

Sont élus :

*M. Alfred Magnin, Montreux.*

*M. Jacques Faucherre, Moudon.*

*Perette, Juste-Olivier, Lausanne.*

*M. Conod, Rolle-Gare.*

*Mme Marie Conod, Villars-sous-Yens.*

*Mme H.-J. Hofer, Oron-la-Ville.*

*Mme Louis Glardon de Riaz, Vallorbe.*

*Mlle A. Amiguet, Chesières s. Ollon.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1952, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.



Comes-  
tibles

Escaliers du  
Lumen 22

Tél. 22 21 71